

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 056-2017

Type d'intervention: Postulat

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2017.RRGR.172

Déposée le: 20.03.2017

Motion de groupe: Oui

Motion de commission: Non

Déposée par: PLR (Kohler, Spiegel b. Bern) (porte-parole)
PLR (Teuscher-Abts, Roggwil)

Cosignataires: 14

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 23.03.2017

N° d'ACE: du

Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Abandonner la vision compartimentée dans le domaine bernois de la santé

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier comment la structure de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) pourrait être adaptée aux chaînes des soins actuelles et futures. Cet examen s'inscrira dans le cadre de la réforme des Directions en cours.

Développement :

La couverture en soins de santé de la population du canton de Berne est complète et de bonne qualité. Ses exigences et sa complexité sont cependant en évolution. L'approche purement sectorielle (hôpitaux de soins aigus, soins psychiatriques, gériatrie, soins palliatifs, soins à domicile, institutions de long séjour, prévention, médecine de famille, fournisseurs de prestations ambulatoires, etc.) est dépassée.

L'approche privilégiée de nos jours est celle consistant à prendre en compte toute la chaîne de traitement et d'encadrement, tout particulièrement en ce qui concerne les groupes de populations plus âgés et polymorbides. Seule une approche globale permettra de mieux recenser les besoins futurs de la population, de les planifier et d'y répondre, notamment aux fins d'une optimisation des coûts à la suite de la coordination entre les différents fournisseurs de prestations.

La structure actuelle de la SAP s'est développée au cours des ans mais ne correspond plus aux connaissances actuelles sur l'approche intersectorielle : une révision et un remaniement de la structure sont ainsi indiqués. Il faudra exploiter de manière appropriée les synergies qui en découlent au sein de la SAP.

Motivation de l'urgence : Le Conseil-exécutif du canton de Berne a entamé la première phase de la réforme des Directions. Le but est de présenter au Grand Conseil un rapport avec des modèles de réorganisation possibles d'ici à l'été 2018, et d'avoir un projet de rapport qui présente et évalue différents modèles de réorganisation d'ici au mois d'août 2017. Ce projet doit être mis en consultation à l'automne 2017.